

Varennnes Changy

Le Bref



N°20 - Juillet 2016

Le Mot du Maire



Malgré les nombreuses restrictions budgétaires et les réformes qui se poursuivent avec des transferts de compétences, le regroupement des communautés de communes de Bellegarde, Châtillon Coligny et Lorris programmer au 1er janvier 2017, votre conseil municipal continue d'avancer pour apporter le meilleur à ses habitants.

Pendant cet été : la construction d'un préau dans la cour de la nouvelle école, la poursuite des travaux d'agrandissement du cimetière et début septembre le premiers coups de pelle pour la réfection de la rue d'Ouzouer, réalisation promise et toujours attendue depuis de très nombreuses années. Ce chantier entrainera des restrictions de circulation que nous nous efforcerons de gérer au mieux avec votre contribution. L'appel d'offre pour la réalisation des travaux de la maison des associations est lancé pour des travaux en fin d'année.

De nombreux entretiens, petits travaux ou l'achat de matériel complémentaire sont constamment réalisés pour conserver le patrimoine communal et un meilleur confort de travail.

Les inondations de cette fin de printemps ont endommagé nos voiries, des travaux sont programmés. Suite à ces intempéries, nous avons obtenu que la commune soit déclarée sinistrée. Nous regrettons que certains d'entre vous aient subi des dégradations à leur domicile. Heureusement la solidarité a joué une fois de plus, et nous pouvons dire que nous avons plutôt été chanceux eu égard aux dégâts dans les communes environnantes.

La prochaine rentrée scolaire s'annonce une nouvelle fois compliquée, six enseignants pour sept niveaux. Le grand nombre d'enfants en maternelle va obliger les instituteurs à trouver une nouvelle organisation. 30 enfants sur deux niveaux en maternelle ne permettent pas un enseignement de qualité. La qualité de l'enseignement qui tient particulièrement à cœur à l'équipe enseignante et à la municipalité.

Les nombreuses associations de Varennes Changy ne sont pas oubliées. Nous les accompagnons dans la mesure de nos possibilités dans la réalisation de leurs projets.

Nous essayons d'apporter notre aide auprès des artisans et commerçants pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité, nouvelles règles imposées par l'Etat. Pour le confort de tous nous souhaitons préserver la proximité.

Toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances.

Evélque Coeckau

Travaux



Travaux rue des Meaux-Prés :

La rue des Meaux-Prés, reliant la rue de Nogent et la route de Langesse, a fait l'objet de travaux au premier semestre 2016. La chaussée a été entièrement refaite ainsi que les trottoirs. Certains fossés ont été busés ou rénovés. Les frais ont été partagés entre la Communauté de communes et la Commune de Varennes-Changy.

Entretien des logements communaux :

La Commune a effectué des travaux de rénovation importants dans des logements dont elle est propriétaire. Ces logements seront à nouveau mis en location.



Parking de la salle Escale :

Après des mois d'instruction judiciaire, le Tribunal administratif d'Orléans a rendu son verdict dans l'affaire du parking dégradé de la salle culturelle Escale. Les malfaçons constatées ont été attribuées à l'entreprise de travaux publics et au maître d'œuvre. La Commune sera dédommée financièrement et les travaux de rénovation seront effectués.

Achats de matériel pour les services techniques

Différents achats et plusieurs réparations ont été nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement des services techniques : table vibrante, compresseur... Ces outillages permettront aux agents de réaliser, avec plus d'efficacité, les multiples travaux pour lesquels ils sont missionnés.

Agrandissement du cimetière :

Afin de répondre aux normes en vigueur, la Commune a entrepris des travaux d'agrandissement du cimetière. Après le déplacement de la clôture, un busage de fossés a été réalisé et les allées seront matérialisées.



Réparations diverses à l'église

La Commune a assuré quelques travaux de réparations au presbytère. La toiture a été réparée. Les portes et fenêtres ont été repeintes. Les sanitaires ont été rénovés. La chapelle, située à l'arrière de l'église, a été isolée et repeinte.

Enfin, la pendule, qui s'est arrêtée pendant plusieurs semaines, a été réparée. Le cadran et le mécanisme ont été remplacés.

Préau de l'école :

La Commune de Varennes-Changy a entrepris la construction d'un préau dans la nouvelle cour de récréation de l'école. Il sera livré pour la rentrée



scolaire de septembre 2016.

Vestiaires du stade :

Des travaux sont en cours dans un vestiaire du stade communal. Il s'agit de rénover les installations de plomberie au niveau des douches.

Renforcement de la sécurité route de Montargis :

Afin de renforcer la sécurité des piétons le long de la route de Montargis, des travaux de réfection des trottoirs seront assurés au deuxième semestre 2016.

Entretien des Chemins :

Un vaste programme d'entretien des chemins ruraux sera lancé au cours du deuxième semestre 2016. Les accotements et les fossés seront broyés à l'aide du nouveau matériel dont la Commune a fait l'acquisition en ce début d'année. Ces travaux seront assurés par les employés communaux.

Services Techniques :

Plusieurs achats et des réparations ont été nécessaires :

- Un véhicule ancien a été réparé.
- Un nouveau véhicule a été acheté
- Une roto-faucheuse neuve a été financée par la Communauté de Communes.

Route d'Ouzouer :

La route d'Ouzouer fera l'objet de grands travaux de rénovation.

Intégrant la réfection de la voirie, des trottoirs, du réseau d'eau potable et de l'évacuation des eaux pluviales. Le financement sera partagé entre la Commune et la Communauté de communes.

Eau et Assainissement

Afin de répondre aux besoins exprimés par l'Agence Régionale de Santé, des travaux ont été effectués au château d'eau. Les antennes d'émission radio sur le toit ont notamment été démontées et d'autres travaux sont prévus dans les mois à venir.



Depuis le milieu de l'année 2015, différentes actions ont été menées au niveau de la station de pompage, route d'Ouzouer :

- suppression de la conduite permettant le déversement d'eau dans la colonne de captage
- diagnostic de la colonne de captage (inspection par caméra immergée, mesures de débit, prélèvements d'eau).

Les lignes électriques du réseau ERDF vont être enterrées au niveau de la station de pompage. Ces travaux, intégralement financés par ERDF, sont nécessaires pour faciliter les interventions au niveau des pompes.



Les fortes pluies du printemps ont entraîné quelques problèmes à la station d'épuration. L'arrivée massive d'eau de pluie dans le réseau d'assainissement a perturbé le fonctionnement des pompes. Parallèlement, l'agitateur, pièce essentielle de la station, est tombé en panne et sera réparé.

Le projet de convention pour la fourniture d'eau est en cours de finalisation avec la commune d'Ouzouer-des-champs.

Les études concernant les travaux d'extension du réseau incendie ont démarré. Ces travaux vont concerner la route de Montargis, de Langesse, et de la Vallée.

Cadre de Vie

L'accessibilité est un enjeu majeur pour les personnes à mobilité réduite. Le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics a été adopté par le Conseil municipal dans sa séance du mois de février. Après avoir pris connaissance de propositions de programmation des travaux d'accessibilité, établie par un cabinet d'études, les conseillers ont adopté l'agenda de sa mise en place. Le montant des travaux s'élève à 107.080 € et vont s'étaler sur 6 ans.



Comme tous les ans la commune participe au prix du label « Village fleuri ». A noter cette année, l'intégration du potager pédagogique, fait par les enfants de l'école, ainsi que 3 chênes classés situés à l'entrée du chemin de l'étang communal, route de Langesse.

La commune reconduit cette année le concours des maisons fleuries. Les inscriptions se font en mairie, un jury composé d'élus se déplacera pour visiter et attribuer un score pour chaque participant au mois de juillet. Les gagnants recevront une récompense.

Depuis le début de l'année, plusieurs courses cyclistes ont emprunté les rues de Varennes-Changy. Ainsi, la course du « Tour du Loiret » est passée le 20 mai, la « Ronde du Loiret cycliste » le 28 mai et enfin le « Paris Briare » le 18 juin.

Cette année encore, le père Noël a rendu visite aux enfants de la Commune. Il a distribué des chocolats et des mandarines sur la place du village et a rencontré les élèves de l'école maternelle et du restaurant scolaire pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Le concours des maisons décorées pour la fin d'année 2015 a rencontré un grand succès. La remise des prix a eu lieu lors de la cérémonie des vœux du maire le 8 janvier 2016.

Environnement

Suite aux intempéries que le Loiret a connu fin mai, la Commune a été classée en état de catastrophe naturelle. Cette reconnaissance de la gravité de la situation facilite les démarches des personnes victimes des inondations auprès des assurances. Parallèlement, des fonds spéciaux seront versés par l'Etat aux sinistrés.

Pour paysager l'espace de l'aire de jeux et fournir un peu d'ombre aux installations, des arbres ont été plantés à proximité.



Suite à la circulaire du ministère de l'écologie du 18 novembre 2011, le brûlage à l'air libre des déchets y compris les déchets verts est interdit. Des solutions existent comme le compostage, le paillage et la mise en déchetterie. La Commune de Varennes-Changy propose un dépôt de déchets verts aux ateliers communaux durant toute la période estivale (renseignements en mairie).

L'expérience nous a montré, lors des dernières pluies abondantes, que l'entretien des fossés, des entrées de busages ou des trottoirs est impératif. Il est donc rappelé aux riverains, l'importance d'assurer un entretien sur 2 mètres de part et d'autre de leur entrée charretière.



De plus, chaque riverain doit effectuer une taille régulière des haies en bordures des rues et des chemins, pour ne pas gêner le passage de piétons ou la visibilité des véhicules.

Enfance et Jeunesse

Dimanche 21 février, rires et émotions étaient au rendez-vous à la salle Escale de Varennes, avec le spectacle de clown, « OSITO et Moi » : moment chaleureux et drôle, partagé en famille.

Les enfants avaient déjà découvert Yann Costa lors du spectacle de Noël pour l'école, et l'avaient beaucoup apprécié. Ils étaient ainsi heureux de le retrouver.

La semaine scolaire

L'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2016-2017, restera la même, à savoir :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 12h00	Temps Scolaire	Temps Scolaire	Temps Scolaire	Temps Scolaire	Temps Scolaire
13h30 15h00	Temps Scolaire	Temps Scolaire		Temps Scolaire	Temps Scolaire
15h00 16h30	TAP			TAP	

Pour rappel, le temps scolaire correspond aux heures d'enseignement et sont sous la responsabilité de l'Éducation nationale. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont sous la responsabilité de la Mairie. L'inscription aux TAP se fera à la rentrée de septembre. Les TAP seront toujours gratuits. Le service de garderie reste le même les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir. Le mercredi matin, la garderie pourra accueillir les enfants dès 7h00 et de 12h00 à 12h45 maximum, sans restauration.

Calendrier scolaire 2016-2017 :

- Toussaint 2016 - Zones A, B et C

du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016

- Noël 2016 - Zones A, B et C

du samedi 17 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017

Les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 sont parties en classe de découverte à Crocq (Creuse), du 18 au 23 avril avec une participation financière communale pour chaque élève. Les thèmes abordés étaient la musique et le vivre ensemble.

Durant ces quelques jours, les enfants ont créé des chansons avec une artiste, Lætitia Couturier.

Ce projet a pris fin le 21 juin à la salle Escale, avec un spectacle, occasion pour tous d'écouter ces créateurs en herbe.



Samedi 19 mars a eu lieu le carnaval de l'école sur le thème de la musique. Heureusement, le temps frais n'a pas empêché le défilé des enfants au cœur de la commune, pour le plus grand plaisir des yeux.



A côté d'activités créatives, sportives et récréatives ponctuelles, les animatrices ont réalisé cette année, des projets sur le long terme. Les enfants ont participé par exemple à un projet écocitoyen, intitulé « Recylum », incitant au recyclage des ampoules à économie d'énergie.

Autre activité sur plusieurs séances, la mosaïque, maintenue cette année. Elle avait pour objectif de créer des grands formats, qui seront exposés.

Une des activités préférées des enfants pour cette année 2015-2016 a été l'initiation au poney. Les sourires étaient au rendez-vous à chaque séance. L'équipe des animatrices et la municipalité ont souhaité participer cette année à la kermesse de l'école, avec un stand TAP. Celui-ci a permis aux parents d'avoir une meilleure visibilité sur les créations de leurs enfants et sur les différentes activités mises en place. Un panneau « passe tête », conçu aux TAP, était également présent, entraînant de nombreux clichés humoristiques.

L'accueil de loisir accueillent les enfants de 3 à 11 ans, tous les mercredis, la première semaine des petites vacances, au mois de juillet et fin août. Un programme dynamique et inventif fait toujours la joie des enfants et des parents. Cet accueil est géré par la Communauté de communes de Lorris, renseignements et inscriptions au 02.38.92.31.11 ou sur www.comcomlorris.fr.

Le SLAC propose des activités (culturelles, sportives, manuelles, ...), des sorties et des séjours pour l'ensemble des jeunes âgées de 11 à 17 ans des 14 communes de la Communauté. Accessible pendant les vacances scolaires, les mercredis, vendredi soir et samedis. Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la Comcom Lorris ou Florent Jacquet, au 07.78.12.10.33.

Animations et Festivités

Vœux du Maire :

Le vendredi 8 janvier, Madame le Maire de Varennes-Changy a convié la population aux traditionnels vœux. A cette occasion, des associations Varennoises, les habitants nouvellement installés sur la commune ou encore les participants au concours des maisons fleuries et décorées ont été mis à l'honneur. Quelques mots de condoléances ont été prononcés en solidarité aux victimes des attentats meurtriers.

Cérémonie du 19 Mars :

Le jeudi 19 mars, a été organisé une cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Concours de pêche du 1er Mai :

La Municipalité a organisé un concours de pêche le dimanche 1er Mai à l'étang de Changy.

Cérémonie du 08 Mai :

Le vendredi 8 mai, Madame le Maire a présidé la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 en présence du Conseil municipal, des Anciens Combattants, des pompiers, des enfants de l'école et de nombreux Varennois au monument aux morts.

Commémoration du Centenaire de Verdun, le 29 Mai :

A l'occasion du centenaire de la Bataille de Verdun, une commémoration a eu lieu au monument aux morts. De plus de nombreux documents ont été exposé pendant plusieurs semaines en Mairie.

Concours de pêche et Festivités du 14 juillet :

La Commune a organisé son traditionnel concours de pêche à l'étang de Changy. Le soir venu le feu d'artifice de la fête nationale a été tiré au-dessus de l'étang. Un public nombreux est venu y assister

Repas des cheveux blancs :

Le banquet annuel des Cheveux Blancs aura lieu le dimanche 25 septembre à la salle culturelle Escale. Le repas est offert aux personnes de 70 ans dans l'année et plus, sur invitation. Il est accessible mais payant pour leurs conjoints de moins de 70 ans.

Les inscriptions seront à faire en mairie avant le 10 septembre. Si vous ne recevez pas votre invitation personnelle, n'hésitez pas à vous manifester. Un transport collectif pourra être organisé sur inscription et réservation en Mairie.

Citoyenneté

Fusion des communautés de communes

La fusion des Communautés de Communes de Bellegarde, Chatillon-Coligny et Lorris sera effective au 1er janvier 2017. Des réflexions et des études sont en cours pour définir les compétences et l'organisation administrative de cette nouvelle Communauté élargie.

Elections en 2017

Après une année 2016 sans scrutin, les dates des élections pour 2017 ont été fixées : 23 avril et 7 mai pour les élections présidentielles et 11 et 18 juin pour les élections législatives.

Recensement des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes Français, filles et garçons de 16 ans, doivent se présenter à la mairie de leur domicile pour procéder à leur recensement. Cette démarche permet de s'enregistrer pour recevoir leur convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen (bac, concours de la fonction publique, permis de conduire, etc...). Certaines entreprises du secteur privé le demandent également lors d'un entretien d'embauche.

Recrutement dans les armées

Avec ou sans diplôme, les armées Terre, Air et Mer recrutent. De nombreuses filières professionnelles sont proposées et orientent vers un métier. De nombreux postes restent à pourvoir dans le domaine sécurité-protection (équipier pompier et fusilier de l'air sur la Base Aérienne 123 de Bricy notamment) et dans la logistique. Pour tout renseignement, contactez le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées au 02 38 53 85 38 ou auprès du correspondant défense de votre commune.

Sécurité

La mairie de Varennes-Changy ne missionne aucun représentant au domicile des administrés sans les informer préalablement. La plus grande vigilance est requise si des personnes se présentent à votre domicile. Si besoin, contacter la mairie.

Culture

Hommage à Michel Chausson



Le Père Michel CHAUSSON est décédé à Gien, le 29 mai 2016, à l'âge de 88 ans.

Né le 5 juillet 1927 à Châtillon-Coligny, il est ordonné prêtre par Mgr Picard de la Vacquerie, évêque d'Orléans. Ainsi a-t-il commencé son ministère, comme professeur d'histoire-géographie au collège Saint-Louis de Montargis. Par la suite, il a été nommé vicaire dans cette même ville. C'est en 1970 qu'il arrive à Varennes-Changy, où il cohabite quelques années avec l'abbé Baudu avant de lui succéder.

Dans l'intervalle, il a participé à la redécouverte des restes de l'orgue de Lorris, que tous croyaient perdus. Il a habité le presbytère de Varennes, lui permettant de rester à proximité de cet orgue pour lequel il s'est tant investi, demandant son classement comme Monument historique auprès du Ministère de la Culture afin de pouvoir mettre en route sa restauration. Une Commission ministérielle s'est même déplacée jusqu'au presbytère, afin d'examiner les restes de cet orgue.

Une fois ce classement obtenu, il s'est adressé aux ateliers Koenig, facteurs d'orgue en Alsace. Il a suivi l'incroyable renaissance de l'instrument dont les tuyaux, un siècle auparavant, avaient été lacérés de coups de couteaux par un organiste saisi d'un accès de folie. La singularité de cet instrument (l'un des plus anciens d'Europe) réside dans son parfait état de fonctionnement et dans sa remarquable sonorité. Depuis 1975, on peut l'entendre résonner de nouveau. Le festival d'orgue et de musiques anciennes, initié par le Père Michel Chausson, a lieu depuis chaque été. Ce fut la grande histoire de sa vie, sa cause plaidée rue de Valois et qui a mené en 2001 aux 500 ans de l'orgue de Lorris. Il a également formé des organistes, notamment Joseph Rassam, devenu titulaire de l'orgue d'Amilly.

A Varennes-Changy, au « caté » comme à l'église, tous ceux qui l'ont connu ont été marqués par sa naturelle bonté, son ouverture d'esprit, sa culture, son goût pour Rabelais, ainsi que par sa voix, qui sonnait toujours juste quand, dans l'église, il prononçait des messes ou quand il chantait. En 1993, il est devenu doyen du Gâtinais sud. Depuis novembre 2014, il s'était retiré, à la maison de retraite de Lorris.

Nombre de Varennois gardent de lui un souvenir ému.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 2 juin, en l'église Notre-Dame de Lorris. Il a été inhumé au cimetière de Châtillon-Coligny.

Rappel de Civisme

Nuisances sonores :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils particulièrement bruyants ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Déjections canines : Pour assurer la propreté de notre commune et respecter les règles de salubrité et d'hygiène, il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au règlement sanitaire départemental. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.

Dépôts sauvages de déchets : Les dépôts de déchets laissés à l'abandon sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, modifiée par le décret du 25 mars 2015, ils nuisent à la qualité de l'environnement, ils peuvent constituer un risque de pollution. Le code pénal réprime les dépôts sauvages par de fortes contraventions.

Collecte des déchets ménagers

Il y a deux possibilités pour faire collecter ses déchets ménagers : la poubelle ou la carte d'accès à la colonne enterrée, à proximité des ateliers communaux, route de Montargis. Les habitants peuvent obtenir un bac ou une carte sur simple demande auprès du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire. **Le dépôt de sacs sur le trottoir est interdit ; ils ne seront pas collectés, tout comme les bacs dont le couvercle n'est pas fermé.** Pour un village propre, des poubelles de rue ont été installées et sont à votre disposition.



Règles de circulation : Le sens interdit de la nouvelle rue de l'école est trop souvent transgressé. Pour la sécurité de tous, les règles de circulation doivent être respectées. La gendarmerie, ayant constaté ce non-respect, est susceptible de verbaliser à tout moment.

Fonctionnement de la station d'épuration :

La station d'épuration dysfonctionne trop souvent à cause des déchets jetés dans le réseau du tout à l'égout. Ceci provoque des pannes qui nécessitent des interventions régulières et coûteuses. Les usagers ne doivent pas jeter de lingettes, de coton-tige, de protections hygiéniques... dans les évacuations.

Agenda

- Samedi 6 août : Manifestation équestre de TREC amateur « élite », par les Ecuries de Changy
Dimanche 7 août : Brocante organisée par le Comité des Fêtes
Mercredi 10 août : Reprise des activités de l'ASV Football à 18h30
Dimanche 14 août : 72ème cérémonie commémorative des combats du Maquis de Lorris, à 16 heures, au carrefour de la résistance de Lorris
- Samedi 3 septembre : Forum des Associations organisé par la municipalité de 14 h à 18 h, à la maison des associations
Mardi 6 septembre : Reprise des activités du Club des Loisirs et jeux tous les mardis de 14 h à 18 heures et des cours de dessin et de peintures tous les mardis de 9 heures à 12 heures avec le Club de Loisirs
- Vendredi 9 septembre : Reprise des entraînements de l'APV Ping Pong à 18 heures
Vendredi 9 septembre : Reprise des cours de capoeira de l'association Capoeira Praça Do Sol : 19h00/19h 45 cours enfants, 19h45/21h00 cours ados, 21h00/22h30 cours adultes, 2 cours d'essais gratuits
- Lundi 12 septembre : Reprise des activités de Tonic Gym Varennoise, lundi de 18h30 à 19h30, mercredi de 8h30 à 9h30 et de 18h30 à 19h30 (02.38.94.94.45).
Vendredi : randonnée, rendez-vous place de l'Eglise
- Lundi 12 septembre : Reprise des cours de tir à l'arc de l'association Les Archers de l'Escale, à partir de 18h30 aux salles sportives, route du Moulinet. Les cours ont lieu tous les lundis, de 18h30 à 20h30 pour les adultes, le jeudi de 18h30 à 19h15 pour les jeunes et de 19h15 à 20h30 pour les adultes.
- Mardi 13 septembre
et jeudi 15 septembre : Reprise des activités de danse de Chorès Varennes
Vendredi 16 septembre : Assemblée générale à 19h30 de l'APV Ping Pong
Mardi 20 septembre : Assemblée générale du Club de Loisirs à 16 heures
Dimanche 25 septembre : Repas des Cheveux Blancs, organisé par la municipalité
Du lundi 26 septembre au lundi 3 octobre : Voyage au Portugal organisé par le Club de Loisirs
- Samedi 8 octobre : Soirée années 80 organisé par le Comité des Fêtes
Dimanche 16 octobre : Marché du Goût organisé par l'UCAV
Jeudi 27 octobre : Assemblée générale du Comité des Fêtes
Dimanche 6 novembre : Loto organisé par le Comité des Fêtes
Vendredi 11 novembre : Cérémonie du 11 novembre
Samedi 12 novembre : Soirée cabaret Apothéose organisé par l'UCAV
Dimanche 20 novembre : 7ème vide ta chambre à la salle Escale organisé par l'association Ecole en Fêtes
- Dimanche 27 novembre : Après-midi country organisé par le Club de Loisirs à la salle Escale à 14 heures
Dimanche 27 novembre : Manifestation en faveur du Téléthon, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Samedi 3 décembre : Soirée de la Sainte-Barbe à la salle Escale, à 20 heures, organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 11 décembre : Marché de Noël organisé par l'association Capoeira Praça do Sol, à la salle Escale
Dimanche 18 décembre : Père Noël invité par la municipalité, place de l'Eglise, et vente de vin chaud, chocolat ou jus d'orange chauds au profit de l'association Ecole en Fêtes
- Vendredi 6 janvier 2017 : Vœux du Maire

Carte du Canton



Le canton de Lorris s'étend désormais de Nesploy à Le Charme.

Il compte 28 235 habitants répartis sur 38 communes.

Ce canton est vaste : 755 km²

Il compte 389 km de routes entretenues par les agents des services routiers du Département.

Trois collèges regroupent 1 422 élèves. Ces derniers profitent d'un lieu chargé d'Histoire : le musée de la Résistance et de la Déportation de Lorris, propriété du Département.

Quatre Ehpad accueillent 340 personnes âgées dépendantes



**Toute l'actualité
de la Commune sur :**



Retrouvez-nous sur
Facebook

Infos pratiques sur le site :
www.varenneschangy.fr